



VIGILANCE ROUGE CANICULE : LE FOYER CAPELLE VOUS ACCUEILLE AU FRAIS DE 10H À 20H

À partir de dimanche 12 juillet à 12h, les services de Météo France place le département de l'Aveyron en vigilance rouge pour canicule. Afin d'accueillir les plus fragiles, le Foyer Capelle ouvre ses portes à tous gratuitement de 10h à 20h tous les jours.

Publié le 11 juillet 2026

L'Aveyron rejoint la liste des 37 départements placé en vigilance rouge par Météo France. Cet épisode caniculaire devrait durer jusqu'au 14 juillet inclus selon les services de l'état.

Extention des horaires et jours d'ouverture du Foyer Capelle

Le Centre Communal d'Action Sociale de Millau accueille les personnes souffrants de la chaleur pour se mettre au frais au Foyer Capelle, 6 place de la Capelle. Dans le cadre du passage en vigilance canicule "rouge" il étend ses horaires et jours d'ouverture :

- > **Les équipes du CCAS vous accueille dimanche 12 juillet 2026 de 12h à 20h, puis tous les jours de 10h à 20h, gratuitement (jour férié compris).**

Le Foyer Capelle dispose d'un coin tv et des animations sont proposées.

Registre des personnes vulnérables

Le CCAS tient également un registre des personnes vulnérables, à contacter régulièrement en cas d'alerte. Il s'agit d'un dispositif de veille et d'alerte.

Un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de canicule

Aux personnes âgées d'au moins 65 ans qui résident à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile, ainsi que les personnes adultes handicapées. Les personnes fragiles et isolées peuvent s'inscrire sur le registre canicule. L'inscription peut être effectuée par le représentant légal de la personne vulnérable ou par un tiers (famille, ami, service à domicile, médecin...) à condition de présenter une demande écrite de celle-ci à figurer sur le registre canicule.

Comment marche l'alerte ?

En cas de déclenchement préfectoral de l'alerte canicule (mais aussi de l'alerte grand froid, ou autre), le CCAS contactera les personnes renseignées dans le registre afin de vérifier leurs besoins (conseils, aide, soutien, visite ou assistance).

Pour s'inscrire au registre :

- contacter le 05 65 59 23 50

- en ligne

[via le formulaire d'inscription](#)

[\(https://www.millau.fr/fileadmin/MILLAU.fr/1_vie_quotidienne/Solidarit%C3%A9_Sant%C3%A9/Registre_des_personnes_Canicule_grand_froid/2023_Formulaire_Inscription_Personnes_Vuln%C3%A9rables.pdf\)](https://www.millau.fr/fileadmin/MILLAU.fr/1_vie_quotidienne/Solidarit%C3%A9_Sant%C3%A9/Registre_des_personnes_Canicule_grand_froid/2023_Formulaire_Inscription_Personnes_Vuln%C3%A9rables.pdf)

- se rendre directement au CCAS (70, place des Consuls à Millau)

Des bulletins d'inscription sont disponibles dans les pharmacies millavoises.

Adoptez les bons gestes en cas de fortes chaleurs

- > Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- > Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- > Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- > Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) en respectant les gestes barrières ;
- > Evitez les efforts physiques ;
- > Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- > Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- > Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer et suivez les recommandations des autorités locales (préfecture ou Agence régionale de santé).



Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en appelant le 15 ou le 18.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30